

ENCOMBRANTS

Écrit par

Samedi, 05 Décembre 2020 09:35 - Mis à jour Samedi, 05 Décembre 2020 09:43

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La capacité est limitée à 2M3 par passage 2 fois par an.

Si la quantité est supérieure nous vous invitons à vous rendre dans l'une des déchetteries de la CAC du Cambrésis (voir rubrique déchetterie).

La collecte se fait par prise de rendez-vous au 03 58 24 00 00.

Les encombrants devront être déposés devant les habitations, la veille à partir de 18h30 ou le matin même de l'enlèvement avant 6h.

Rappel : ce service n'est pas disponible aux entreprises et commerçants.